



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Biodiversité

BILAN D'ACTIVITÉ

2020

#MondeEnCommun

Le défi d'une économie pro-nature

En phase avec l'agenda international sur la biodiversité et les engagements pris par la France, l'AFD a pour objectif de porter ses financements biodiversité à 1 milliard d'euros d'ici 2025 et d'adosser 30 % de sa finance climat à des opérations génératrices de co-bénéfices biodiversité.

Cet objectif requiert un effort double. Il s'agit d'abord de renouveler l'ambition en faveur de projets dédiés de renforcement des aires protégées, de préservation des écosystèmes terrestres, côtiers et marins, et d'appuyer des initiatives globales contribuant à la protection de 30 % de la surface de la planète.

Cet objectif implique par ailleurs le *mainstreaming* ou l'intégration progressive de la biodiversité à l'ensemble des secteurs d'intervention du Groupe. Il s'agit de maintenir et d'accroître la contribution des actions en faveur de l'agroécologie, de la gestion intégrée des territoires ruraux, de l'accès à l'eau et à l'assainissement, mais aussi d'engager un fort « verdissement » des autres secteurs, tels que le développement urbain, les infrastructures ou encore le secteur financier.

Cet effort double est constitutif de l'alignement nécessaire de l'AFD sur l'Accord de Paris, sur les Objectifs de développement durable et sur le futur Cadre mondial pour la biodiversité qui sera négocié lors de la COP15 de la CDB fin 2021 en Chine.

La stratégie biodiversité de l'AFD



Préservation et restauration des milieux naturels

Parce que des écosystèmes en bonne santé et bien gérés sont gages de prospérité partagée, l'AFD accompagne la conservation et la restauration des écosystèmes terrestres, côtiers et marins.

Nous encourageons la création et le renforcement d'aires protégées par une approche territoriale reposant sur une gouvernance locale inclusive. La préservation des espèces et la lutte contre les activités illicites affectant la faune sauvage comptent aussi parmi nos priorités. Dans tous ces domaines, les projets accompagnés par l'AFD sont menés avec et au bénéfice des populations.

Pérenniser ces objectifs passe par un soutien aux politiques publiques et à une gouvernance favorable à la biodiversité.



Intégration de la biodiversité à tous les secteurs

Pour l'AFD, accompagner la transition vers une économie pro-nature suppose une sélectivité accrue des investissements au bénéfice de pratiques favorables à la biodiversité et au climat, tous secteurs confondus. Cette approche de *mainstreaming* repose sur trois piliers :

- l'exclusion stricte des activités sources de déforestation, d'atteinte aux écosystèmes à haute valeur de conservation ou de surexploitation et pollution de la nature;
- la maîtrise renforcée des risques d'impacts sur la biodiversité de tous les financements;
- une préférence donnée, en matière de production ou d'aménagement territorial, aux solutions de développement qui valorisent les services écosystémiques et garantissent un usage durable des ressources et espaces naturels.

La comptabilisation de la finance biodiversité

Pour qualifier la place de la biodiversité dans les projets, l'AFD utilise le marqueur de Rio « biodiversité » établi par le CAD de l'OCDE. Ce marqueur est utilisé pour toutes les activités contribuant aux trois objectifs de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB) : conservation de la biodiversité, utilisation durable de la biodiversité, et partage juste et équitable des bénéfices tirés de l'exploitation des ressources génétiques. Il se compose de trois valeurs :

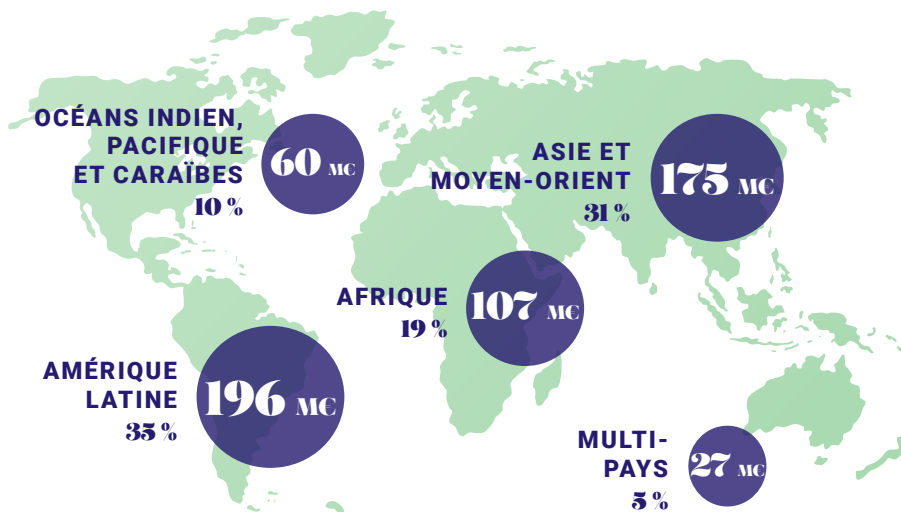
- CAD 0 : le projet ne cible aucun objectif de la Convention sur la diversité biologique.
- CAD 1 : le projet a pour **objectif significatif** l'appui à la Convention sur la diversité biologique (il s'agit dans ce bilan d'activité des projets CAD 1).
- CAD 2 : le projet a pour **objectif principal** l'appui à la Convention sur la diversité biologique (il s'agit dans ce bilan d'activité des projets CAD 2).

Sur la base de cette qualification initiale, les experts biodiversité de l'AFD analysent ensuite l'existence de co-bénéfices biodiversité dans les projets financés et appliquent, en fonction du secteur et de la nature de ces co-bénéfices, une pondération (un pourcentage allant de 5 à 100) au montant d'engagement total. Cela permet d'approcher la part du financement réellement dirigé vers la préservation de la biodiversité.

Les engagements biodiversité en 2020

Projets CAD 1 et CAD 2

Répartition par départements géographiques



 **565 M€**

au bénéfice de la biodiversité en 2020 (objectif 500 M€ en 2020)

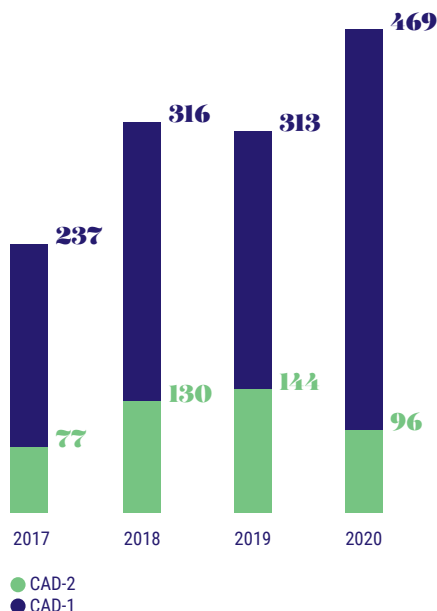
soit 4,4 %

du total des engagements du groupe AFD, en phase avec un objectif d'au moins 4 % en moyenne sur la période 2020-22.

En 2020, les engagements en faveur de la biodiversité témoignent d'une forte activité sur la zone Orients et en Amérique latine (66 % du total) et dans une moindre mesure en Afrique et dans les Trois Océans.

Le montant des engagements dédiés à la biodiversité (CAD 2) s'établit à 96 M€, soit 17 % de l'effort global du Groupe pour la biodiversité en 2020 (pour 144 M€ et 32 % en 2019). Si les projets sectoriels intégrant un objectif explicite de préservation de la biodiversité (CAD 1) s'accroissent nettement, avec un montant de 469 M€ en 2020, la crédibilité de l'engagement biodiversité du groupe AFD dépend d'un équilibre entre cet effort de *mainstreaming* et le maintien d'investissements dédiés.

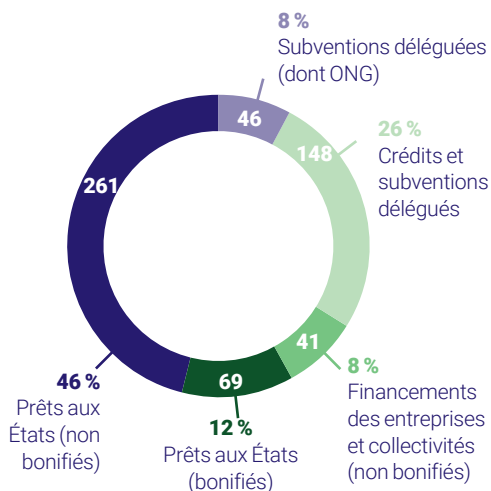
➤ Évolution des engagements (en M€)



➤ Évolution des engagements climat favorables à la biodiversité (en M€)



➤ Répartition par outil financier (en M€ et % du total)



➤ L'activité biodiversité c'est aujourd'hui

657 projets

en cours d'exécution, dont

571 projets sectoriels

à co-bénéfice biodiversité
(CAD 1, montant moyen de 16,6 M€)

et **86** projets dédiés (CAD 2, montant
moyen de 7,3 M€)

représentant un volume total d'engagements de

10,2 Md€

depuis 2013 (9,6 Md€ de projets
à co-bénéfices et 632 M€ pour les projets dédiés).



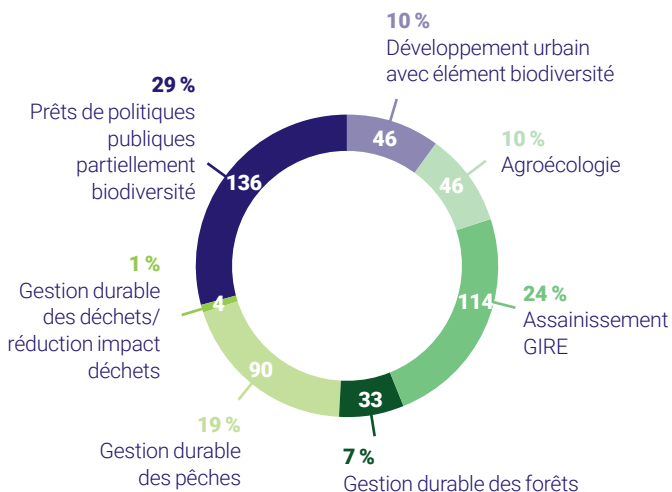
Projets à co-bénéfices biodiversité (CAD 1)

Il s'agit de projets ayant des co-bénéfices pour la biodiversité, c'est-à-dire qui ont fait l'objet d'un *mainstreaming* de la biodiversité dans leurs activités ; selon les secteurs et la grille utilisée par l'AFD, entre 5 et 80 % de leurs montants est comptabilisé en faveur de la biodiversité.



469 M€
engagés dans des
projets ayant des
co-bénéfices pour la
biodiversité en 2020

↳ Répartition par secteur



Résultats effectifs

Durant l'année 2020, les projets en cours d'exécution ou clôturés financés par l'AFD ont permis :

La conversion vers des systèmes agroécologiques de

30 000 hectares



L'augmentation des capacités de traitement en eaux usées permettant la gestion des pollutions hydriques pour

758 500 personnes

L'économie en eau potable de

27 millions de m³ par an

Le renforcement de

700 organismes de développement local et de gestion du territoire



Focus projets



Burkina Faso

**Améliorer et sécuriser
la production agricole**

20 M€ | Prêt souverain PMA

7 M€ | Subvention AFD

Paix et résilience Minka

Le projet a pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux des régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est, en renforçant leur résilience face aux changements climatiques et aux aléas économiques et sécuritaires tout en promouvant les pratiques agroécologiques.



Djibouti

**Étendre et renforcer les
réseaux d'assainissement**

12 M€ | Subvention AFD

Le projet prévoit d'étendre les réseaux d'assainissement, de raccorder les ménages, de préserver des milieux récepteurs littoraux voire de les restaurer via le doublement de capacité de la station d'épuration des eaux usées, et de réutiliser des volumes d'eaux usées traités au bénéfice de la réserve naturelle de Douda.



Indonésie

**Soutenir la recherche
océanographique**

108 M\$ | Prêt souverain
non concessionnel

Le projet entend doter les institutions indonésiennes de moyens et de capacités de recherche océanographique, en réalisant la cure de jouvence, la construction et l'équipement de deux navires de recherche. L'objectif :

mieux appréhender les enjeux liés au changement climatique et à la gestion durable des ressources marines biologiques et non biologiques.



Colombie

**Appuyer le plan de développement
de la ville de Barranquilla**

120 M€ | Prêt souverain
non concessionnel

Barranquilla est confrontée à des problématiques environnementales importantes, qui sont accentuées par le changement climatique. Le projet prévoit la restauration d'un écosystème lagunaire, la création d'une forêt urbaine et l'augmentation des espaces verts, la réduction des inondations, l'augmentation du recyclage des déchets, l'amélioration de la qualité de l'air et de la gestion des risques de catastrophes. Il met aussi l'accent sur l'inclusion des populations vulnérables et l'appui au processus de paix et de réconciliation.



Océan Indien

**Lutter contre la
pollution plastique**

5 M€ | Subvention AFD

Un soutien au niveau régional à l'évolution des comportements et à l'engagement des entreprises va être mis en place grâce à la production de connaissances scientifiques, au déploiement d'actions de sensibilisation et au soutien au développement d'innovations en matière de réduction de l'utilisation des plastiques et d'utilisation de produits alternatifs.

Projets dédiés à la biodiversité (CAD 2)

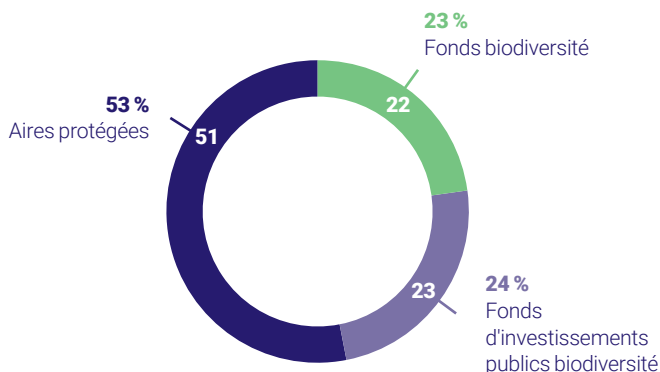
Il s'agit de projets dont l'objectif principal est la préservation de la biodiversité. La totalité du montant de l'engagement de l'AFD est comptabilisée en faveur de la biodiversité.



96 M€

engagés dans
des projets
entièrement
dédiés à la
biodiversité en 2020

➤ Répartition par type de projets



Résultats effectifs

Durant l'année 2020, les projets en cours d'exécution ou clôturés financés par l'AFD ont permis à :

153 000 personnes de bénéficier

d'actions de conservation
ou de restauration
de la biodiversité



13,6 M d'hectares de
milieux terrestres, côtiers
et marins de bénéficier
de programmes de
conservation ou de
restauration de la biodiversité



Focus projets



République du Congo

Programme d'utilisation durable des terres

7 M€ | Subvention AFD

15 M€ | Subvention CAFI

Ce projet de gestion territoriale passe par la planification spatiale de gestion des terres, la définition du domaine forestier permanent et des zones dédiées au développement agricole, la sécurisation des droits fonciers des communautés locales et des populations autochtones, ou encore la réduction de l'impact des activités extractives sur les forêts.



Amazonie

La protection des territoires et des peuples autochtones

4 M€ | Subvention AFD

1,7 M€ | Subvention FFEM

Bénéficiaire : GAIA Amazonas (ONG colombienne)

Le projet TerrIndigena contribuera à la sauvegarde de la forêt amazonienne, de sa biodiversité et de ses peuples premiers, en renforçant la protection de 21 millions d'hectares de territoires autochtones en Colombie, au Brésil et en Équateur. Il appuiera 22 communautés autochtones dans la gestion et l'exercice de leurs droits, la préservation de la biodiversité et la planification de l'aménagement de leurs territoires, le développement d'activités durables et équitables génératrices de revenus respectueuses de leurs cadres de vie, de leur culture et de la forêt.



Océan Indien

Adaptation au changement climatique basée sur les écosystèmes

38 MUSS | Délégation du Fond vert pour le climat
Bénéficiaire : Critical Ecosystem Partnership Fund

Le projet vise à renforcer la résilience des populations vulnérables au changement climatique dans quatre pays de l'océan Indien (Madagascar, Comores, Seychelles et Maurice) grâce à la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature. Celles-ci permettront la restauration et la gestion de 1,9 million d'hectares d'écosystèmes côtiers et terrestres et le renforcement des capacités d'au moins 25 organisations de la société civile.



Mer des Caraïbes

Caribbean Biodiversity Fund (CBF)

2 M€ | Subvention AFD

+ 2 M€ | Subvention FFEM

Fonds haïtien pour la biodiversité (FHB)

11 M€ | Subvention AFD

Le développement du CBF vise à conforter, sur le long terme, le maintien et la restauration de la biodiversité et des ressources naturelles de la Caraïbe. La contribution au fonds de dotation du FHB et l'appui à son renforcement opérationnel permettront de consolider la gouvernance et la gestion d'aires protégées en Haïti grâce à un financement sur le long terme.



Recherche

L'AFD poursuit un programme de recherche portant sur le développement d'une économie pro-nature et l'application d'un indicateur de soutenabilité forte. En coopération avec la Banque de France, elle conduit un travail sur le rôle des banques centrales face aux nouveaux risques écosystémiques.

L'AFD développe un modèle macroéconomique Nord-Sud incorporant la dynamique des forêts tropicales et boréales dans un module climatique élargi. Ce travail modélise les interdépendances Nord-Sud en termes financiers, économiques et écologiques, liées aux franchissements de seuils dans les processus climatiques.

Enfin, l'AFD a financé et contribué à l'édition du « Petit Livre de l'investissement pour la nature » qui expose l'ampleur des besoins et les options de financement de la conservation de la biodiversité afin d'obtenir un accord ambitieux lors de la COP15 de la CBD à Kunming en 2021.

Convergence biodiversité et climat

Objectifs climatiques et préservation de la biosphère comptent parmi les choix vitaux à faire pour la prochaine décennie. Or, ces deux objectifs sont intrinsèquement liés. Les scientifiques considèrent ainsi qu'au moins 30 % des solutions face aux changements climatiques reposent sur la nature.

L'AFD s'est engagée à ce que 30 % de ses financements climat soient favorables à la biodiversité en 2025. L'année 2020 confirme la tendance à la hausse de la part de la finance climat favorable à la biodiversité qui atteint 21,5 %, contre 19 % en 2019.

En s'engageant pour la convergence biodiversité et climat, l'AFD devient un bailleur « planète ». Un marqueur stratégique en phase avec l'agenda international et les engagements de la France dans le cadre de la Coalition pour la haute ambition pour la nature et les peuples.



Partenariats emblématiques

Avec les banques de développement

En 2020, l'AFD a poursuivi l'animation du groupe *Making Finance Work for Nature* de l'International Development Finance Club (IDFC), accompagnant 26 banques de développement du Nord et du Sud dans leur approche de la biodiversité. Une première position commune a été produite entre ces banques publiques. Lors du sommet Finance en commun, organisé en novembre 2020 et rassemblant 450 banques de développement, l'AFD et ses partenaires ont organisé un événement de haut niveau sur le financement d'un développement pro-nature. Dans la déclaration finale des 450 banques figure un engagement commun en faveur de la biodiversité.

En appui au secteur financier

L'AFD appuie la mise en place de la *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures*, afin d'équiper les banques et gestionnaires de fonds d'un cadre de rapportage et de suivi concernant les risques et les impacts de leurs activités sur la biodiversité.

Avec la CDB

L'AFD accompagne le secrétariat de la Convention de Rio sur la biodiversité sur la préparation de la 15^e Conférence des parties (COP15), notamment dans sa partie relative au financement de la biodiversité.

Aux côtés des acteurs publics français

En 2020, l'AFD a renouvelé son partenariat avec la Fédération des parcs naturels régionaux et en a conclu un nouveau avec les réseaux d'espaces naturels (Réserves naturelles de France, Réseau des conservatoires d'espaces naturels, Fédération des parcs naturels régionaux de France, Parcs nationaux de France) pour faciliter les projets de coopération internationale. L'AFD a également renforcé ses partenariats avec l'Office français de la biodiversité et l'IFREMER pour la production de connaissances et d'outils en matière de protection et de gestion durable des ressources marines.

L'AFD poursuit par ailleurs son partenariat stratégique avec l'UICN dans le cadre de l'accord-cadre France-UICN et la mise en œuvre de la Facilité Biodiversité, en lien avec Expertise France, pour accompagner 16 pays dans la production de leurs contributions nationales en prévision de la COP15.

Avec les ONG

Enfin, l'AFD renforce ses partenariats avec les grandes ONG de conservation internationales (Conservation International, Wildlife Conservation Society, The Nature Conservancy) et françaises (WWF France, Noé et Nitidæ). L'AFD a également consolidé son positionnement au sein du Critical Ecosystem Partnership Fund en mobilisant le Fonds vert pour le climat à hauteur de 38 MUS\$ dans l'océan Indien.

Pour un monde en commun

L'Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr

Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd_france

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France

Tél. : +33 1 53 44 31 31